

TERRITOIRES ET STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE : MAILLAGE & ANIMATION FEDERALE EN OCCITANIE

Ce document synthétise presque deux ans de collaboration entre l'UFO et Echelles et Territoires (*Jeune Entreprise Universitaire associée au Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Société, Territoires (CNRS) de l'Université de Toulouse II Jean Jaurès*).

L'objectif de cette démarche était de porter un éclairage sur les dynamiques socio-économiques à l'échelle régionale pour mieux appréhender l'environnement des centres sociaux dans un espace institutionnel en pleine reconfiguration et des espaces vécus sans cesse en mouvement.

En effet, à la suite de la réforme territoriale de 2014, la Région Occitanie a été créée à partir du regroupement des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Ce territoire qui regroupe 5 845 102 habitants aujourd'hui, se compose de 13 départements. Deuxième région de France par sa superficie, l'Occitanie est multiple. Ce poncif est exacerbé par un maillage territorial et fonctionnel construit dans le temps qui présente deux métropoles (Montpellier et Toulouse), des villes petites et moyennes et des espaces ruraux très divers (montagnes, piémonts, arrières pays, littoraux, plaines...).

Différents traitements statistiques et autres études menées par l'INSEE, montrent que la Région Occitanie devrait accueillir 25% de la croissance démographique nationale à l'horizon 2030 soit un rythme deux fois plus intense que la moyenne nationale. Un véritable défi est alors à relever d'ici là : celui de la cohésion sociale, celui qui doit permettre à chacun de vivre favorablement son territoire au quotidien (habiter, se déplacer, travailler, se divertir...). L'attractivité a son revers et renforce bien souvent les disparités voire les inégalités plutôt que de les gommer. Il serait alors question d'interdépendance entre des territoires qui gagneraient et d'autres qui seraient condamnés à la déprise... Les relations sont bien plus complexes et parfois même singulières. Autant de champs que l'exploration croisée des réalités sociales de ce grand territoire aux réalités vécus par les centres sociaux donnent en perspective.

Constats

Comme le figurait une étude récente, il faudrait porter un regard sur des indicateurs davantage qualitatifs comme ceux qui définissent la « qualité de vie » (*INSEE ANALYSES, JANVIER 2019*). Quelques constats posent déjà le décor des propos qui suivront :

- Les métropoles, la périphérie du bassin toulousain et le littoral ont en commun un accès rapide aux différents services en lien avec leur forte urbanisation... Oui, mais est-ce vrai pour ceux qui sont éloignés de l'offre de transport (périurbain éloigné) et quid des services médicaux (rendez-vous à plusieurs mois...) à titre d'exemples ?
- L'arrière-pays méditerranéen est confronté à d'importantes fragilités sociales... Oui, c'est un des effets pervers de l'attractivité, du prix du foncier plus élevé sur le littoral et de la déprise économique de certaines centralités productives anciennes, mais des populations y restent car elles sont captives et d'autres s'y installent encore en nombre pour des raisons économiques...
- L'éloignement des services, en particulier de santé, pénalise les territoires les plus ruraux et montagneux... Oui, mais la situation n'est pas toujours meilleure dans les villes petites et moyennes et dans les périphéries des métropoles.
- Les conditions de vie sont en revanche plutôt favorables dans et autour des villes moyennes... oui, mais des difficultés persistent notamment au niveau des dynamiques des centres-villes (paupérisation, parcs de logements anciens et délabrés, vacance commerciale, offre de transport en commun moins attractive...) mais aussi en matière d'offre d'enseignement supérieur ou d'emplois...

SYNTHESE INTERVENTION RENCONTRE INTERFEDERALE DU 3 OCTOBRE 2020

C'est à partir de ces premiers constats que nous avons décidé de proposer une typologie spécifique pour le traitement des données SENACS, cœur statistique de notre exploration. Après un premier traitement de données extraites de la base de 2017, nous avons réalisé les travaux suivants à partir des données de 2018 par un souci de réactualisation mais aussi pour intégrer à la démarche les espaces de vie sociaux qui ne figuraient pas dans les études précédentes.

Pour rappel les données SENACS ont pour objectifs <https://www.senacs.fr/> :

- ✓ De rendre plus visible et lisible ce que sont et ce que font les équipements de l'Animation de la Vie Sociale
- ✓ D'évaluer leur impact collectif sur les territoires et au niveau national
- ✓ De susciter l'échange et la rencontre entre acteurs

Sans revenir sur la mission des centres sociaux et des EVS, il est aisé de faire des liens entre les caractéristiques des territoires qui composent la région et ceux couverts par ces équipements. Il est finalement question des espaces vécus.

Pour les raisons exposées plus haut, et pour traiter plus finement les données disponibles dans SENACS (2018), nous avons réalisé une typologie en 5 catégories de territoires selon des critères de poids démographiques, de niveaux d'équipements (préfecture, services publics et commerciaux de différents niveaux/ cf. base permanente des équipements) et de situation par rapport à l'espace environnant (effet de polarité, réseau urbain...).

Ce classement a permis de ventiler les analyses de façon plus fine comme pour mieux se rapprocher des dynamiques de chacun des centres ou EVS traités. Notre panel est alors constitué de 115 EVS et 171 Centres Sociaux.

Typologie obtenue

	EVS NBRE	CS NBRE	EVS %	CS %
Cœur de métropole	10	33	9	19
Couronne Périurbaine	12	34	10	20
Ville moyenne	14	40	12	23
Petite ville	14	24	12	14
Espace rural	65	40	57	23
TOTAL	115	171	100	100

Lecture : 57% des EVS sont situés dans un espace rural.

Le tableau ci-dessus souligne le maillage assez fin des structures (EVS et CS) même si les EVS sont, sans surprise, davantage implantés en milieu rural que les CS. Ces implantations sont également en rapport à la densité de population et des flux de mobilités quotidiens comme le montrent les cartes suivantes.

Glossaire

Dans notre proposition de découpage, il n'est pas fait référence au seul statut institutionnel ou au nombre d'habitants mais davantage au mode de fonctionnement.

Métropole : La métropole est un territoire urbain de grande taille qui agrège des espaces interdépendants (populations, mobilités, emplois, services...). Pour l'Occitanie, il s'agit de Toulouse et de Montpellier.

Ville moyenne : Territoire urbain de taille moyenne en termes de poids démographique, mais aussi en matière de fonctionnement (Préfecture de Département, niveau intermédiaire d'offres de services marchands et non-marchands...). Les villes moyennes constituent donc un échelon intermédiaire entre les métropoles et les petites villes.

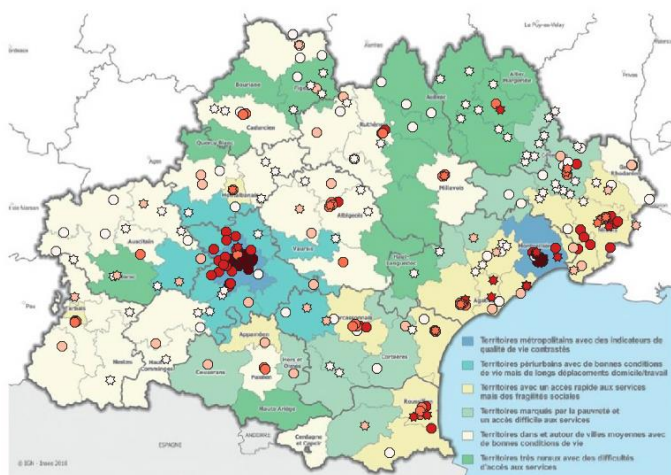
Petite ville : Petite centralité urbaine qui polarise un espace rural large et qui regroupe une gamme inférieure de services. Relativement éloignée des agglomérations plus importantes, elle constitue un pôle relai.

Espace vécu : Se définit comme l'espace des pratiques quotidiennes et des interrelations sociales. C'est un espace difficile à saisir statistiquement, car il recouvre des usages individuels et collectifs qui se basent sur les aspirations de chacun.

Principaux enseignements à partir de la localisation des structures

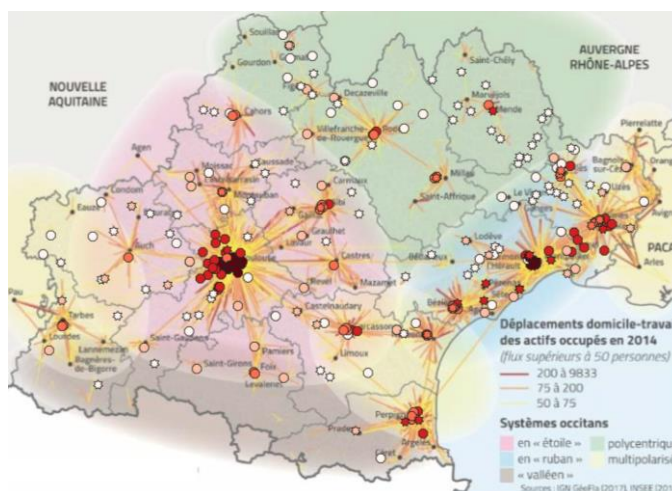
S'ils ne sont pas tous présentés dans cette synthèse, les multiples calques cartographiques qui superposent la localisation des structures aux différentes dynamiques sectorielles ou croisées mettent en perspective les réalités les plus vives auxquelles sont confrontées les EVS et les CS. Autant d'éléments que révèlent les données sur les actions menées ou les publics concernés.

Localisation des EVS et Centres sociaux selon l'accès aux services « qualité de vie »



Cette carte montre que le maillage territorial des structures leur donne une capacité à répondre aux plus près des besoins qu'elles soient situées dans les espaces « bien » dotés en termes de services, ou dans ceux qui cumulent les plus grandes difficultés en matière d'accès aux services (ex : le bandeau littoral, ou les espaces de plus faible densité).

Nombres d'autres cartes renforcent ce constat. C'est notamment le cas des mobilités (situation au cœur des déplacements quotidiens) à titre d'exemples.



Quid de la réponse apportée par les EVS et les Centres sociaux ? De la cohésion territoriale à la cohésion sociale !

Lorsque l'on se penche sur la ventilation des actions menées dans les EVS selon la typologie retenue, il est possible de mettre en avant des profils très similaires. Cependant, des actions semblent plus particulièrement proposées dans certains espaces. C'est notamment le cas de celles menées en matière de « logement/habitat » dans le cœur des métropoles et les villes moyennes, ou encore la lutte contre l'exclusion dans les espaces les plus urbains.

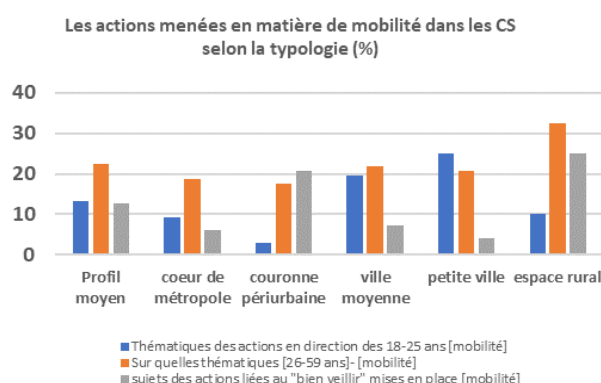
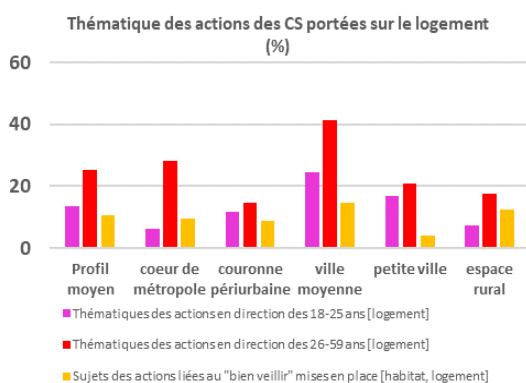
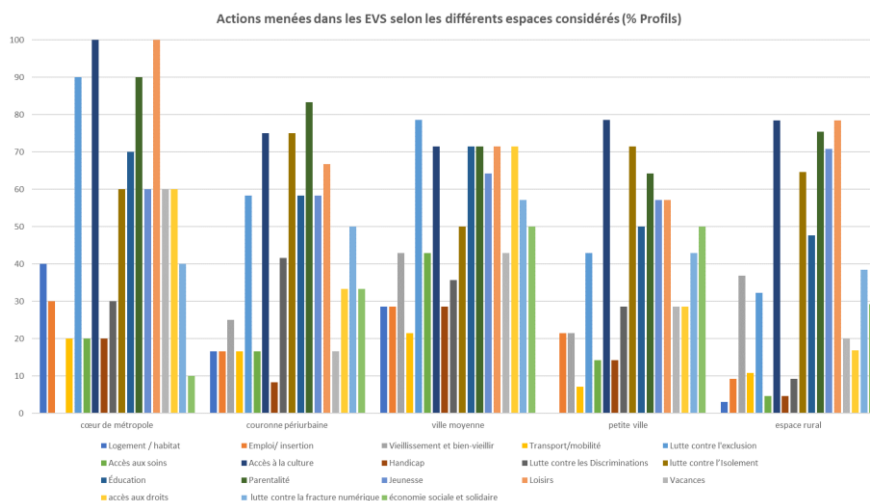
Les actions en faveur de l'économie sociale et solidaire sont davantage conduites dans les villes petites et moyennes et dans l'espace rural. Ces quelques exemples montrent en filigrane que les actions favorisées correspondent assez bien aux besoins des territoires selon leurs caractéristiques.

SYNTHESE INTERVENTION RENCONTRE INTERFEDERALE DU 3 OCTOBRE 2020

Les structures font de façon générale échos aux besoins des territoires et de leurs habitants, elles fonctionnent en relai de proximité en complément des autres services et jouent parfois le rôle « d'amortisseur des manques » en services ou des besoins en lien avec les types de populations qui y ont recours.

Ce constat est équivalent

pour les actions menées dans les Centres sociaux comme en témoigne le graphique ci-dessous centré sur la question du logement. Pour l'exemple des mobilités, il est possible de noter que les actions sont davantage menées en direction des publics âgés dans les couronnes périurbaines et les espaces ruraux en rapport au vieillissement significatif des populations qui y sont installées. Pour les populations en âge de travailler (25 – 59 ans), les actions sont conduites dans l'ensemble des territoires notamment pour favoriser le retour à l'emploi ou l'accès au lieu de travail. Les CS situés dans les espaces ruraux sont donc davantage portés vers cet accompagnement au regard du déficit en transport collectif. Ce constat trouve d'ailleurs une résonance au niveau des actions menées dans la lutte contre l'exclusion sociale à destination des personnes âgées dans les espaces ruraux (72 % des CS de ces espaces y travaillent contre 44% dans les cœurs de métropole).



Les autres traitements réalisés permettent de mettre en avant les points présentés brièvement dans cette synthèse comme l'accès au numérique qui oscille entre une réponse au besoin en équipement à celui de la connexion, ou l'apprentissage du français pour des populations qui s'installent aussi bien en milieu rural que très urbain.

Perspectives générales, vers davantage de collaborations...

- Ces résultats montrent qu'il est essentiel d'engager un partage d'expériences en dépassant les clivages territoriaux, les découpages administratifs, et le type de structure.
- L'échelle régionale ne semble pas un frein à la coopération mais davantage une richesse liée à la diversité des situations et des réponses apportées (retours d'expériences).
- En termes de gouvernance et de pilotage des projets, le chantier s'orienterait alors vers la mise en dialogue des espaces vécus avec les institutions et leurs compétences respectives.